

MAUVEZIN

*Meilleurs
Vœux*



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 11 Janvier 2020

A 17 h 00

Au Foyer Culturel



Le Mot du Maire

Le temps passe très vite et nous voilà déjà à la fin de l'année 2019 mais aussi à quelques mois près au terme des six années de notre mandat.

Nous avons réalisé la quasi-totalité de notre programme et bien plus encore car beaucoup de projets et d'actions nouvelles ont été menés. Le bilan de cette mandature est très éloquent et parle de lui-même.

Nous pouvons être fiers d'avoir pu réaliser tous ces travaux sans augmentation des impôts comme nous nous y étions engagés.

Une bonne gestion des dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement a contribué à la réussite de nos objectifs.

Il faut parfois être très réactif et s'adapter aux opportunités qui se présentent pour mener et construire de nouveaux projets dans l'intérêt de notre village.

Je pense tout particulièrement à la signature du contrat « Boug centre » avec la région Occitanie, la Communauté de Communes Bastides de Lomagne (CCBL), le Pays Portes de Gascogne (PETR), le Département et l'Établissement Public Foncier (EPF) mais aussi à la signature de la convention tripartite entre l'EPF, la CCBL et la mairie pour la revitalisation du quartier sur l'ancien site de marché U. Nous sommes également accompagnés dans ces deux projets par le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE). L'intérêt de ces deux importants dossiers est de répondre à l'évolution démographique tout en mettant en adéquation le nombre de logements et les équipements structurels nécessaires pour accueillir de nouveaux habitants.

Pour cela nous devons aussi veiller à maintenir tous les services publics implantés à Mauvezin. Dans le cadre du schéma de redéfinition départemental des Trésoreries, le Directeur des finances publiques a annoncé la fermeture de la perception de Mauvezin. Suite à nos arguments, la trésorerie de Mauvezin restera en activité avec un service spécialisé dans la gestion du secteur public local. Une permanence fiscale hebdomadaire pour les usagers sera assurée dès le 1^{er} janvier 2020 pour 3 années. Le Conseil Municipal a délibéré sur une motion d'opposition à la fermeture de la Trésorerie de Mauvezin. D'autre part, nous assurons notre soutien indéfectible au corps de sapeurs-pompiers en soutenant le projet de construction d'un nouveau centre de secours avec le Conseil Départemental.

La réhabilitation du cinéma communal et du club Génération Mouvements a débuté en décembre. L'aménagement de la place du 8 mai 1945 ainsi que le cheminement jusqu'à la zone d'activité route d'Auch commenceront en février 2020.

Je peux vous assurer que toute l'équipe municipale et tous les services de la mairie œuvrent pour assurer une meilleure qualité de vie possible pour tous nos concitoyens et rester fidèle à notre slogan « Quiétude et joie de vivre ».

Le tissu associatif local très important à Mauvezin participe activement à la vie de notre village tant sur le plan sportif que culturel. De nombreux bénévoles travaillent avec abnégation pour nous offrir de superbes manifestations ; qu'ils en soient remerciés.

Même si le contexte actuel est compliqué je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis et je vous présente par anticipation mes meilleurs vœux ainsi qu'une bonne santé pour cette nouvelle année qui arrive à grands pas.

Il y a 20 ans nous appréhendions le passage à l'an 2000, soyons rassurés et confiants pour la nouvelle année et que celle-ci vous apporte beaucoup de joie.



Le Maire, Daniel CABASSY



BRÈVES MUNICIPALES

SIGNATURE D'UN CONTRAT BOURG CENTRE

La commune de Mauvezin s'est engagée à signer avec la Région OCCITANIE un contrat bourg centre. Ce contrat bourg centre est proposé par la Région en vue de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des « Bourgs Centres Occitanie/Pyrénées-Méditerranée ». Cette nouvelle politique :

- vise à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un Projet global de valorisation et de développement,

- s'inscrit dans les contrats de Plan Etat Région 2015/2020 des ex régions Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées,

- est ciblée : * en direction des Communes « villes centres » des bassins de vie ruraux tels que définis par l'INSEE.

* vers les Communes « Pôles de services » de plus de 1 500 habitants, qui par leur offre de services (équipements, commerces, ...) remplissent également une fonction de centralité en terme d'offres de services aux populations d'un bassin de vie,

* enfin, vers les Communes « Pôles de services » de moins de 1 500 habitants qui remplissent aussi un rôle pivot en termes de services dans les territoires de faible densité démographique de notre région (anciens chefs lieux de canton).

Le présent contrat Bourg Centre Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre divers organismes pour agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité de la Commune de MAUVEZIN vis-à-vis de son bassin de vie.

C'est ainsi qu'après avoir dressé le diagnostic de son territoire, la Commune de Mauvezin a basé sa réflexion sur les 3 axes stratégiques suivants :

- La revitalisation du centre bourg
- Le développement des services avec un équilibre territorial sur la Commune
- La transition énergétique, accessibilité et mobilités douces.

Ce conventionnement contribue à l'obtention de subventions bonifiées.

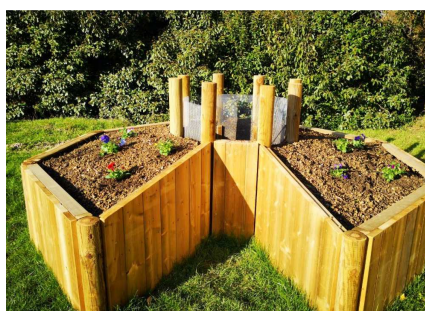
CONVENTIONNEMENT AVEC LA CPAM DU GERS

La commune de Mauvezin a souhaité conventionner avec la CPAM afin de permettre à ses agents de bénéficier d'un bilan complet de santé. Sa mise en œuvre interviendra début d'année 2020. Ce bilan facultatif est proposé aux agents dans le cadre de la prévention santé.

CONSTRUCTION DE 20 LOGEMENTS

Le Toit Familial de Gascogne et le lotisseur de CAP SOLEIL sont engagés sur la construction de 20 logements à caractère social dans le lotissement situé A Meyron. Le chantier démarrera fin 2019 pour une livraison prévue courant du premier trimestre 2021.

ENVIRONNEMENT ET RECYCLAGE



Un key Hole vient d'être installé au bas des terrasses du château monté par les habitants de la basse ville. Il permet le compostage de déchets organiques (digérés par les vers de terre et autres collaborateurs microscopiques qui font un excellent engrais naturel). Le compost ainsi obtenu utilisable en jardinage ou en potager sur place ou par les services techniques pour les plantations de fleurs et d'arbres.... Ces jardins partagés permettront aux habitants de planter, récolter plantes aromatiques, tomates, etc... au printemps prochain.

4/ CONVENTIONNEMENT DE PARTENARIAT AVEC GRDF

La commune de Mauvezin et GRDF ont signé une convention de partenariat en vue de favoriser la conversion d'installations de chauffage du fioul vers le gaz sur le territoire de la commune de Mauvezin sur lequel GRDF assure la distribution de gaz naturel. Grâce à ce partenariat, GRDF proposera au client particulier une aide de 400€ TTC pour toute demande de raccordement ainsi qu'un accompagnement individualisé sur son projet.

Commune, partenaire de GRDF dans la transition énergétique et la conversion des installations de chauffage Fioul de la commune.

Propriétaire de maison individuelle, vous êtes chauffé au fioul et souhaitez changer d'énergie, choisissez le Gaz !

Votre branchement au réseau gaz naturel est offert* !

Profitez des atouts du gaz naturel :

- **Economie** : Jusqu'à 40% de baisse sur votre facture de chauffage
 - **Confort et innovation** : Des solutions performantes pour les besoins de chauffage, associées éventuellement aux énergies renouvelables,
 - **Ecologique** : Passer du fioul au Gaz, c'est réduire instantanément les émissions de CO2 par deux. C'est aussi diviser par deux des émissions de dioxyde d'azote.
- Nouveau en 2019** : Financez entre 30% et 80% du montant des travaux.

Pour en savoir plus, contactez dès aujourd'hui GRDF et dites :

Commune, Vert l'Avenir !

du lundi au vendredi de 8h à 17h, au



**Prime à la réalisation d'un branchement ou à l'activation d'un branchement improductif, par le versement d'un montant de 400€, couvrant le prix forfaitaire du raccordement d'un logement de 6/10m3, hors coûts liés à l'installation du coffret de raccordement, pour un local situé à moins de 35 mètres du réseau existant, pour un usage Chauffage (avec cuisson/ECS éventuelle), pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 1^{er} juillet 2019,*

5/ INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

La date limite d'inscription sur les listes électorales du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année.

Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription lors d'élections. Pour l'année 2020, le prochain scrutin se déroulera les 15 et 22 mars 2020, la date limite d'inscription est, par conséquent, fixée au 07 février 2020. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, dans certains cas de déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

Vous pouvez vous inscrire :

- soit à la mairie de votre domicile,
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public,
- soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

Les modalités d'inscription sur les listes électorales sont les suivantes :

- En ligne : Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, à condition d'être âgé d'au moins 18 ans, et joindre la version numérisée du justificatif de domicile et du justificatif d'identité sur service public.fr.
- Sur place à la Mairie.
- Par courrier à la Mairie.



INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)

Une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat est lancée sur les 41 communes de la communauté de communes Bastides de Lomagne qui met en œuvre une politique sociale de l'habitat par le biais de la réhabilitation des logements de son territoire.

Il s'agit d'améliorer les conditions de vie des populations résidentes et de favoriser leur maintien à domicile. Elle souhaite aussi accompagner sa politique en faveur des économies d'énergies, du service à la personne et bourgs centres.

Les enjeux de l'opération sont les suivants :

- lutter contre l'habitat dégradé, occupé ou non, en incitant les propriétaires à une amélioration de l'état de qualité de leur logement
- promouvoir l'accessibilité des logements des personnes âgées ou handicapées
- favoriser les économies d'énergie et lutter contre la précarité énergétique
- proposer une offre locative accessible aux populations locales de qualité

Qui peut y prétendre ? Durée de l'opération...

Cette opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) s'adresse à l'ensemble des propriétaires **occupants ou bailleurs** de la communauté de communes Bastides de Lomagne pour une durée de trois ans et reconductibles deux fois un an.

Qui contacter ?

Un bureau d'étude qui assurera l'animation de cette OPAH (établissement de scénarios de travaux, aide à l'élaboration du projet et montage du dossier de financement, demande de subvention, d'aides fiscales) sera bientôt recruté. Dès l'annonce du choix de cet opérateur, la publication d'articles dans les journaux, par affiche dans les mairies, sera faite. Les dates des permanences, et les moyens de prendre contact seront communiqués mais d'ores et déjà les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès d'Anne Laure ABADIE au 05 36 03 20 58 à la CCBL. Dès que le bureau d'étude sera choisi les coordonnées seront transmises et vous serez contacté pour un rendez-vous lors des permanences sur St Clar, Mauvezin ou Cologne (suivant le jour désiré).

Déplacements à MAUVEZIN 3 possibilités complémentaires

Transport à la demande

AXEL Taxi

05.62.06.74.25 (*appel la veille*)

Lundi **Place de la Mairie** depuis

ou vers les villages voisins

Saint-Clar : 6 €/ Sarrant : 4,03 €

Auch le Mercredi

Fleurance le Mardi

Beaumont de Lomagne le Samedi

LIGNE 933 - 05.62.34.73.79

AUCH ⇄ MONTAUBAN

Mauvezin-Auch : lundi : 6 h 54

Retour : Vendredi-Samedi : 17 h 18

Lundi-Vendredi : 19 h 13

Mauvezin-Montauban :

Lundi : 6 h 45 et 8 h 15

Retour : Vendredi et Samedi : 18 h 25

liO

Car Chabanon

Occitanie Transports

Mauvezin ⇄

Cologne ⇄

L'Isle Jourdain Gare

1,50 €

Appel la veille

N° Vert : 0800.003.688



TRAVAUX

Au moment où paraîtra ce bulletin, les travaux de mise en accessibilité et sécurité du cinéma et du club Génération mouvements auront débuté.

Prévus sur une période de 4 mois, nous espérons pouvoir utiliser ces locaux fin mars, sauf incident.



- Quelques petits aménagements à la Maison de Santé ont permis d'accueillir un nouveau kinésithérapeute et la réalisation d'une nouvelle salle d'attente pour les médecins.
- Les travaux de sécurisation de l'église, eux, sont pratiquement terminés : alarme incendie, solidarisation des sièges, informations et plan d'évacuation suivant les recommandations du SDIS (pompiers). Le foyer rural a fait l'objet d'une visite de sécurité avec un avis favorable.
- Vous avez pu remarquer, depuis quelques mois, évoluer sur notre commune, des petits camions équipés de nacelles. Des techniciens installent la fibre. Vous pourrez, si vous souhaitez être raccordés, obtenir un débit internet beaucoup plus important que ce dont vous disposez aujourd'hui.
- Des travaux de déboisement ont eu lieu sur les terrains communaux situés le long de l'Arrats. Beaucoup d'arbres étaient au sol ou menaçaient d'être déracinés. Un éclaircissement était nécessaire.
- Comme nous l'imposait la réglementation la pose de clôtures et la réfection des murs délimitant les cimetières sont en cours. Ce travail, ainsi que l'entretien ont été confiés à la régie rurale des services. Certains arbres dangereux ont aussi été abattus. Les diverses procédures concernant les concessions sont échues. Il faut maintenant, comme défini par la nouvelle législation, procéder à la récupération des concessions non régularisées. Un appel d'offres sera lancé prochainement par un marché à bon de commande.
- 8 permis de construire et 9 déclarations préalables de travaux ont été déposés.

INFOS SAEP (Syndicat d'Alimentation en Eau Potable)

Depuis plusieurs années, le bureau du SAEP travaille, entre autres, sur le programme de remplacement de conduites d'eau afin de répondre à différentes requêtes, sur le vieillissement de ces conduites qui entraîne, suivant les secteurs, des interventions de plus en plus récurrentes.

Il a été rajouté, à notre demande et après étude de notre délégataire, des purgeurs automatiques sur différentes conduites et des interventions hebdomadaires sont effectuées afin d'assurer une maintenance de plus en plus pointue.

Afin de faire avancer notre projet, nous sommes dans l'attente d'un retour favorable des demandes de subvention auprès de l'agence de l'eau, ce qui permettrait de faire aboutir notre programme dans les plus brefs délais. Des travaux de mise aux normes sur la Station de Pompage de Lestanque, route de Toulouse sont simultanément programmés.



URBANISME

La phase étude du PLU est terminée. L'enquête publique a débuté le 9 décembre et se terminera le 11 janvier 2020. Les personnes souhaitant rencontrer le commissaire enquêteur devront le faire sans prendre de rendez-vous aux dates précisées sur l'avis d'enquête publique ci-après.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE DE MAUVEZIN

Enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mauvezin

Par arrêté du 14 novembre 2019, le Maire de MAUVEZIN a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

M. Patrick HUMBERT ayant pour profession Directeur de société en retraite a été désigné comme commissaire enquêteur par la Présidente du tribunal administratif de PAU.

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objet de définir le droit du sol, notamment en déterminant les zones constructibles et non constructibles sur le territoire de la commune, en établissant le règlement d'urbanisme applicable à chaque zone, et en définissant les conditions d'aménagement et les contraintes d'urbanisme.

Le projet de plan local d'urbanisme révisé soumis à enquête publique a pour objectif notamment de préserver et développer la structure de commerces, de services marchands et non marchands, assurer le développement économique par le développement des communications numériques et par l'extension des zones d'activités, préparer et maîtriser la réalisation progressive des divers quartiers nouveaux, satisfaire la demande de location et d'accession à la propriété tout en préservant l'espace, prévoir les espaces collectifs de proximité, préserver les espaces naturels, les zones humides, les territoires agricoles et l'évolution des constructions citadines existantes.

Il prévoit :

- 172,3 ha de zones constructibles dont 41,3 ha destinées à l'activité
- 2 284,8 ha de zones à vocation agricole
- 760,9 ha de zones à vocation naturelle
- De protéger 84,3 ha de boisements (espaces boisés classés)

Le projet a fait l'objet en date du 3 octobre 2018 d'une décision de dispense d'évaluation environnementale.

M. Daniel CABASSY, maire de la commune, est la personne responsable du projet, auprès de qui des informations peuvent être demandées.

L'enquête se déroulera à la mairie de MAUVEZIN, 1 Place de la Libération 32120 MAUVEZIN **du 9 décembre 2019 à 09 heures au 11 janvier 2020 à 12 heures.**

Un dossier sous format papier y est soumis à l'examen du public aux jours et heures habituels d'ouverture. Il est aussi consultable sous format dématérialisé sur le site internet suivant : www.mauvezin.fr

Un ordinateur est mis à disposition du public pour consulter gratuitement sur place ce dossier dématérialisé. Cet ordinateur est disponible à la mairie aux horaires habituels d'ouverture et pendant la période indiqués ci-dessus.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

- Lundi 9 décembre 2019 de 9 heures à 12 heures
- Mercredi 18 décembre 2019 de 14 heures à 17 heures
- Lundi 23 décembre 2019 de 9 heures à 12 heures
- Lundi 6 janvier 2020 de 9 heures à 12 heures
- Samedi 11 janvier 2020 de 9 heures à 12 heures

Les observations et propositions sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie, ainsi que par courrier électronique à l'adresse suivante : plu2019mauvezin32@mauvezin.fr.

Elles doivent être transmises pendant la période de l'enquête publique, la date de réception faisant foi.

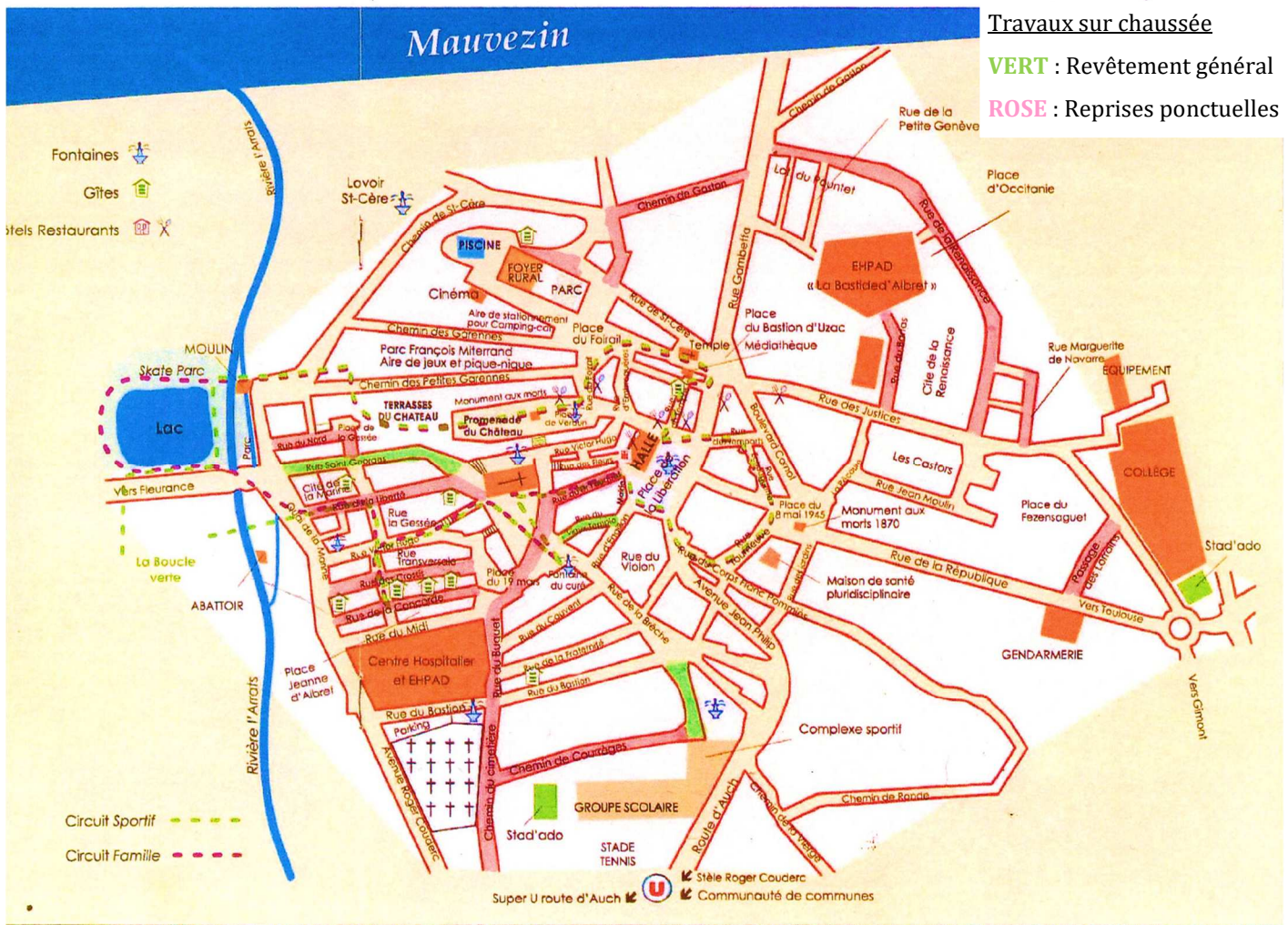
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, et sur l'adresse internet suivante : www.mauvezin.fr, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme révisé éventuellement modifié pour tenir compte des observations et propositions du public et du rapport du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.



VOIRIE

La Commission Voirie s'est réunie courant octobre à la Mairie de Mauvezin. Nous avons fait le point sur les travaux réalisés, le budget restant et les petits travaux à venir.



- L'accès au Stade Marcel Gilard a été revêtu en Bi.couche et le périmètre du terrain de rugby au Point à temps.
- Les travaux d'entretien de Point à temps sur les différentes rues ont été réalisés.
- Des réfections de trottoirs sont prévues prochainement.
- La signalétique adaptée est en commande.
- Un emplacement réservé aux ambulances et VSL face à l'entrée principale de l'hôpital a été matérialisé au sol et une signalétique sera installée.

Le programme de revêtement de chaussée élaboré auprès de la CCBL programmé en début d'année a été réalisé ainsi que les zones nécessitant du reprofilage sur certaines déformations de nos routes hors agglomération.



CULTURE

Médiathèque

Toujours autant de nouvelles adhésions, **68** depuis le mois de juin, dues à l'attractivité des lieux, à la convivialité de l'accueil et au dynamisme de l'équipe.

Activités réalisées : Jeudis des bibliothèques, participation au vide grenier, journée occitane, journée des associations, heures du conte, expositions peintures et photos.

Téléthon le 7 décembre, Contes de la forêt le mercredi 11 décembre, participation au marché de Noël, exposition de peinture d'Isabelle Gagnier (dédicace le mercredi 4 décembre).

A partir de janvier, nouvelle activité "Paroles en l'air" (partage de lectures)

165 nouveaux livres ont été achetés cette année.

Cinéma

Votre Cinéma



**ferme ses portes
quelque temps,
cet hiver pour faire
peau neuve. Nous vous
donnons rendez-vous
en 2020 !**



Ecole de musique de la CCBL de Mauvezin

Elle fonctionne à l'étage de la maison des associations. Une soixantaine d'élèves se sont inscrits. Elle dispense des cours de piano, batterie, guitare, violon et violoncelle, flûte traversière, clarinette, trombone, trompette, saxophone, éveil musical.

Street art

Proposé par Aurélie Bégou, chef de projet culture Pays Portes de Gascogne, un appel à projet est lancé pour une ou plusieurs fresques « street art » sur les murs de certains bâtiments communaux. Un cheminement fléché permettra la découverte des quartiers et rues du village. Les lieux ont été validés par l'ABF (architecte des bâtiments de France).

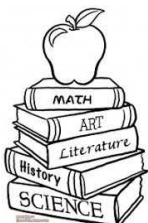
Le plan de financement avec la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) et la Région est d'ores et déjà arrêté. Les subventions accordées représenteront 80% du montant de l'investissement.

Centre d'échanges internationaux

Association loi 1901

Voulez-vous être famille d'accueil bénévole pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leur connaissance de la langue et de la culture française. Durant tout leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche.

Renseignez-vous sur <http://www.facebook.com/CEIvoyagesjeunes>



ANIMATIONS 2019

Cet été se sont déroulés, les fêtes du 14 juillet en collaboration avec l'amicale des pompiers, le bal country, la journée occitane en collaboration avec la médiathèque, la journée des associations, la fête de l'ail et son concours photo.

Premier prix présentation artistique Fête de l'Ail



FESTIVAL THÉÂTRE A MAUVEZIN

Le CDAT, comité départemental de théâtre amateur, nous a fait le grand plaisir de fêter ses 30 ans d'existence à Mauvezin en partenariat avec le foyer rural, la médiathèque, les amis de l'archéologie et la municipalité. Cette journée a pu mettre à l'honneur l'Atelier théâtre de Mauvezin, dirigé par Françoise Anton, très présent dans le département, la région mais aussi à l'international (échanges avec le Kazakstan, participation aux festivals de Tunisie et de Turquie). Ce 23 novembre, ce fut une journée intergénérationnelle fédératrice et joyeuse animée d'une douzaine de prestations proposées en différents lieux. Elle a été clôturée par une magistrale représentation théâtrale des Z'Alambiqués de Ladevèze Rivière. Merci à tous les partenaires.

CONCERT DE NOËL

VOIX DU CAGIRE Chœur d'Hommes

Samedi 14 Décembre à 18 h
en l'église St Michel de Mauvezin.



Les fêtes de Pâques 2020, 11, 12 et 13 avril sont presque finalisées.

Nous aurons le plaisir de recevoir Gospel Walk et Dee Dee le dimanche, l'Orchestre Mozart de Toulouse le lundi, la banda dynamique des Pagayos pour l'apéritif "Omelette aux ailletts" du lundi, les floralies ce même jour... et d'autres surprises.

Gospel Walk



Orchestre Mozart



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EPICERIE SOCIALE

Bientôt 4 ans que « Le Bon Plan » existe. 15 personnes bénévoles et agents y ont accueilli 194 familles de Mauvezin mais aussi des communes voisines. 50.316 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène leur ont été distribués. Pour rappel, les bénéficiaires règlent leurs achats à des prix préférentiels (10 % de leur valeur).

En 2019, nous avons déjà délivré 15 tonnes de marchandises. A ce jour nous recevons 30 familles.

La Banque Alimentaire du Gers est notre principal fournisseur en matière de produits alimentaires et d'hygiène facturés au CCAS 0,24 €/kg.

-Des légumes et fruits frais sont donnés par M. BELHADI, présent tous les lundis sur le marché devant la Mairie.

-Du pain et des viennoiseries sont proposées gracieusement par la Boulangerie CABOS.

Merci à eux pour ce bel exemple de générosité !

JOURNÉE SOLIDAIRE

Elle aura lieu le **15 février 2020**, avec au programme des activités sportives le matin, un excellent repas précédé d'un généreux apéritif, une après-midi récréative sans oublier la pesée du jambon...

Réservez cette date, vous ne le regretterez pas.

LE LOCAL PASSAGER

Accueille pour une ou deux nuits les personnes sans domicile fixe. Elles ont la possibilité de se restaurer (un colis alimentaire leur est remis lors de leur inscription à la Mairie) et de se doucher. Depuis janvier on compte 30 nuitées.

MUTUALIA VOTRE PARTENAIRE SANTÉ A MAUVEZIN

Depuis le 1^{er} Août 2019, une convention a été signée avec MUTUALIA Territoires Solidaires et la mairie afin que les Mauvezinois et celles et ceux qui travaillent sur la commune bénéficient d'une offre complémentaire personnalisée. Les entreprises de la commune peuvent également bénéficier de ce partenariat.

Stéphanie LAURENT se tient à votre disposition et vous reçoit sur **rendez-vous** à la mairie le jeudi.

Pour la joindre par téléphone : 06.31.90.45.99

Mail : laurent.stephanie@mutualia.fr

LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Les 29 et 30 novembre a permis de récolter 1 300 kg. Elle est organisée par la Croix Rouge avec une forte participation des bénévoles de l'épicerie sociale.

Merci à tous pour votre générosité.



LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EN DANGER !

L'assurance maladie sur ordre du gouvernement veut réduire encore le financement des examens de biologie médicale ce qui à terme semble signifier moins de laboratoires de proximité, une qualité de service dégradée (résultats rendus tardivement) donc une perte de chance pour les patients.

Mobilisons-nous pour conserver notre laboratoire en venant signer la pétition disponible au labo.

Les examens biologiques représentent 1,8% des dépenses de santé mais permettent de poser 70% des diagnostics.

Ne laissons pas fuir ce service indispensable à notre santé.

LE MODE DE VIE ANTI-CANCER

Mieux comprendre le développement de la maladie

Quel est l'impact de notre alimentation, de notre activité physique, de notre sommeil ?

Quels rôles jouent nos émotions, le stress ?

Une prévention efficace ne peut être que globale.

Conférence le 17 janvier 2020 à 20 h
à la Mairie animée par Hélène SARDA,
pharmacienne.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



Lutte contre la fraude dans la rénovation des logements

Les démarcheurs :

- ils mentent sur leur qualité, sur leurs réelles intentions commerciales
- ils disent que les travaux sont obligatoires
- ils surévaluent les gains économiques potentiels, les aides et dispositifs fiscaux.

Avant engagement consulter la rubrique dédiée sur le [site internet de l'Etat dans les Gers](#)

Chasse aux pigeons

Des coupelles répulsives pour les pigeons ont été installées sous la halle. Les résultats sont probants et ce dispositif pourrait être étendu à une plus grande surface.



Stérilisation des chats errants

La municipalité vient de signer une convention avec la Fondation 30 millions d'amis qui autorisera la stérilisation des chats libres. Cette convention nous permet de bénéficier d'une subvention de 50%. Une seconde convention tripartite, municipalité, vétérinaire et l'association « Familles Animales » marque le début de l'opération. Afin de faciliter la capture des animaux, cette association va installer des « maisons à chats » sur quatre sites : station d'épuration, rue des Justices, rue d'Occitanie et rue Tourneuve.



SPORTS

MAUVEZIN FOOTBALL CLUB

Une saison qui commence sous les meilleurs auspices

La saison 2019-2020 a vu une nouvelle équipe se créer au sein du Mauvezin Football Club. Les débuts de cette équipe féminine sont prometteurs, laissant augurer de beaux lendemains, avec 1 match nul et 3 victoires sur les 4 premiers matchs.



TENNIS



Journée des Associations :

Publié le : 20/06/2026 15:44
Collectivité : Mauvezin
https://www.intramuros.org/mauvezin/documents_administratifs/67597



Le boulodrome fait peau neuve

**RSM Féminin Cadettes U18
RECRUTE**

SAISON 2019-2020

C'est la reprise au pays de Roger Couderc !!!!!

Déjà 12 joueuses « *petites filles de Roger Couderc* » venues tenter l'expérience, afin de commencer confortablement la saison, les cadettes sont à la recherche de joueuses débutantes ou expérimentées.



**Tu es la bienvenue dans notre
équipe cadette.
Entraînement le Vendredi à 19 h
au Stade**

Viens faire un essai !



Ronde du Foie Gras



Arrats Trail

**Le parcours de santé vous
attend au bord du lac.
Profitez-en !**



ETAT CIVIL



DÉCÈS

20 décembre : Maurice ZUERAS	12 juin : Jeanne EYQUEM veuve CONSTANTIN
2 janvier : Henriette COURDY épouse BRINGAY	16 juin : Jules CAMPEDEL
2 janvier : Maria da NAZARÉ MALIGNO veuve MENETRET	17 juin : Michel PERIGAULT
4 janvier : Léontine PION veuve TOURNADRE	23 juin : Jacques SENTENAC
4 janvier : Bartoloméo BADERO	24 juin : Hubert DALLIES
6 janvier : Héléna JARANTOWSKA veuve GANCARZ	24 juin : Marguerite SOULÈS veuve LESCURE
7 janvier : Maria GOETHALS veuve TOURON	05 juillet : Rodolphe BESSIÈRES
14 janvier : Ginette VIGNÈRES veuve BÉRARD	12 juillet : Dominique CHANTRAN
22 janvier : Louis LABATUT	26 juillet : Arlette GOVIN
03 février : Marie HOAREAU épouse POTHIN	02 août : Odette TREBOSC veuve GAUDON
10 février : Marie SAVIGNAC veuve MOUSSARON	04 août : André LADEVÈZE
11 février : Michel BAUDET	08 août : Simone SELSIS veuve SARRABEZOLLES
14 février : Sylvia COURTINADE épouse LABÉDAN	09 août : Adelaïde LE GUILLARME épouse LABOURDÈRE
23 février : Agnès RIZZO veuve BERTÉ	19 août : Suzanne DULON veuve CHARRIER
26 février : Charles BASSUEL	21 août : Annie CAHOUR
03 mars : Yvonne CAYREL veuve BUSO	04 septembre : Michèle BIGEON veuve MAURETTE
06 mars : Mario BRISTOT	05 septembre : André CAZORLA
16 mars : Simonne VAILLANT veuve MANCAUX	08 septembre : John BRISCOE
30 mars : Lucette WALLART veuve JULIEN	17 septembre : Anne-Louise CUXAC veuve CHALUPCZAK
01 avril : Paulette FAVAROL veuve GARDÉS	17 septembre : Paule BERGÈS épouse NUÉVO
05 avril : Françoise ALMANZA veuve SALVADOR	21 septembre : René SOVRAN
11 avril : Mauricette DELAIS	22 septembre : Léo LABÉDAN
12 avril : Jeanine RODRIGUEZ	23 septembre : Jeannine MARTIN épouse BRUN
14 avril : Jeanne ZAHND veuve IGOUNET	24 septembre : René SAINTE-LIVRADE
24 avril : Paulette SÉVILLA veuve BURGALAT	04 octobre : Fernande DANJOUX
26 avril : Maurice BASQUE	09 octobre : Pierre SABATHÉ
30 avril : Jean MARSOLAN	26 octobre : Eryne FEDRIGO
03 mai : Patrick CHANFREAU	28 octobre : Felicitas AINA CALVO veuve VILLOSLADA
05 mai : Marcelle GHIDINI veuve WIRTZ-BAUMANN	29 octobre : Raymond MANAS
07 mai : Josette LALANNE veuve PUJOS	30 octobre : Olga GIACOLETTO veuve LALET
10 mai : Jeanne VISIER veuve CHENNEVIÈRE	09 novembre : Mariette LOUIS veuve LAMARQUE
16 mai : Joël MONTAUBRIC	29 novembre : Annie POITOU épouse DIANA
25 mai : Camille MONGE veuve TOURON	02 décembre : Alain LACOURT
12 juin : Elise PARUSSOLO veuve PONTAC	



NOUVELLES CREATIONS

Valentin DE MATA
Masseur-Kinésithérapeute

MSP - 9 Rue Tourneuve
Tel : 06.07.47.33.00

L'pour Vous

Institut de Beauté
Rue du Dr Louis Fauqué
Tel : 05.62.64.36.75
Laura GERNIGON

INFOS GÉNÉRALES

LAEP

(Lieu Accueil Enfants Parents)

Financé par la CCBL et la CAF, ce lieu a pour but de créer une passerelle entre la vie de famille et la vie en société. Les enfants et parents apprennent à tisser des liens autour d'activités communes et de jeux. Les familles peuvent s'offrir une petite parenthèse dans leur quotidien. Crèche de Mauvezin les Mardis de 9 h à 11 h et le 3^{ème} samedi du mois
Tel : 05.62.05.13.61

INCIVILITES

* Récurrents, les stationnements abusifs sur zones bleues, trottoirs et arrêts minute sont inadmissibles.

Autre problématique sur Mauvezin

* Les propriétaires de chiens sont priés de les amener sur les canicrottes installés à disposition des animaux.

Bien vivre ensemble pourrait être notre devise si chacun partageait un « savoir-vivre » et des valeurs citoyennes.

A noter que chaque bulletin rappelle ces incivilités en vain. Faudra-t-il sévir ?

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Camille MORTHOMAS - 4 janvier
Hugo DESPAUX - 13 janvier
Noré BLIGNY - 15 janvier
Jonas PADÉ - 22 janvier
Baptiste BARBASTE - 29 mai
Margot DUCASSÉ - 4 Juillet
Myke JARRY - 3 Août
Alice ROLLY - 5 août
Thaïs CLERMONT - 28 août
Lou BOUDET - 6 septembre
Arthur BERNADET - 30 octobre
Maëlys LARAVINE - 4 septembre
Alice RIBEIROS AUGUSTO SAINTE-MARIE :
22 novembre

MARIAGES

Isaure RENAUD BLANC-FONTENILLE et
Xavier LE GRIEL - 31 mai
Laurent DUBREUIL et Annie BAROT - 13 juillet
Béatrice GRANIÉ et Abdoukarim BOYE - 17 août
Stéphane CABASSY et Sandra BARRE - 24 août
Mathias BARRY et Carole PRIGNEAUX - 30 novembre